

**Date de convocation :**

Le 23 janvier 2023

**NOMBRE :**

- de conseillers : 23
- de présents : 18
- de votants : 23

**N° d'inscription de l'acte soumis  
à l'obligation de transmission  
au Représentant de l'Etat :**

12\_2023

**Secrétaire de Séance :**

Mme Fanny RICHARD

**OBJET :**

- Convention avec la ligue des Hauts de France et le district Escaut de football



**Ainsi fait et délibéré en séance**

**les jours, mois et an susdits**

**Le Maire**

François ERLEM

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de réception en Sous-préfecture.

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 30 janvier, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur François ERLEM, suite à la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance

**Etaient présents (18) :**

François ERLEM (Maire), Françoise DUPUIITS, Francis DUPIRE, François BLAT, Fanny RICHARD, Charles BENJABEN, Valérie MAHIEU, Xavier LACAILE, Virginie SOIGNEUX, Sandrine MERCIER, Sabine HENNEBERT, Simon BRASSART, Audrey MONIER, Jean-Paul LANNOY, Stéphane SANSONE, Anne-Françoise MARECHAL, Jean-Marc DUMEIGE, Annick CORNELIS

**Ont donné pouvoir (5) :** Romain POLLART donne pouvoir à Françoise DUPUIITS, Marie-Claire DELAIRE donne pouvoir à Annick CORNELIS, Sabine TROUILLET donne pouvoir à François ERLEM, Jean-Philippe MICHEL donne pouvoir à Jean-Marc DUMEIGE, Michaël DELATTRE à Fanny RICHARD

Dans le cadre de la demande de subvention pour l'installation d'éclairages sur le terrain de football municipal, le district Escaut de football exige l'instauration d'une convention de mise à disposition qui définit les modalités d'utilisation du terrain et les relations avec le club.

**Sur ces bases, le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec la ligue des Hauts de France et le district Escaut de football.